EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **14 avril 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatorze avril deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 avril 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Louis COUSTÈS, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Abdelmajid MELLOUKI à Cécile AUDET, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Monsieur le Maire, après avoir fait l'appel interrompt la séance à 18 h 19 pour recevoir, avec les présidents de groupe, une délégation du personnel des Galeries Lafayette.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la suspension de séance.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 53.
Madame Françoise NOUHEN quitte la séance pendant les questions 3 et 4.
Monsieur Louis COUSTES part avant le vote de la question 3 sans laisser de pouvoir (fin du pouvoir de M. Jean-Pierre LAVIGNE).
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 7 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.
Madame Christine DULAC-ROUGERIE part avant le vote de la question 8 et laisse pouvoir à Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA.
Madame Isabelle LAVEST et Monsieur Grégory BERNARD partent sans laisser de pouvoir avant le vote du vœu.

Rapport N° 70

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES À PROJETS INTERNATIONAUX

Un crédit global de 36 000 euros est prévu au budget pour les associations et aides à projets internationaux dont le reliquat est, à ce jour, de 33 700 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer des subventions suivantes :

ECOLE JAPONAISE DU PUY DE DOME ICHIGO-KAÏ : 480 euros

L'École Japonaise du Puy-de-Dôme Ichigo-kaï, association loi 1901 et unique école japonaise en Auvergne, a été créée en 2012 et officiellement inaugurée en présence du Consul du Japon.

Installée dans les locaux de l'Ensemble Scolaire International Massillon, ses effectifs ne cessent de progresser et elle compte 27 élèves inscrits répartis en 5 groupes (1 classe de maternelle et 4 niveaux de l'école primaire). Ces cours sont donnés par une institutrice titulaire d'un diplôme délivré au Japon. Par ailleurs, l'École Japonaise du Puy-de-Dôme Ichigo-kaï étudie la possibilité de création d'un cours destiné aux nombreux français qui souhaitent apprendre le Japonais.

Le Ministère de l'Éducation du Japon organise un séminaire de formation annuelle obligatoire pour les équipes pédagogiques dont l'objectif principal est l'amélioration de la qualité de l'enseignement.
Afin de participer au séminaire qui aura lieu à l'École Japonaise de Côte d'Azur à Sophia Antipolis en Août 2017, l'École Japonaise du Puy-de-Dôme Ichigo-kaï sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 480 euros correspondant aux frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Cette aide participe à l'attractivité du territoire et au développement des échanges entre le Japon et Clermont-Ferrand.

ASSOCIATION CULTURELLE LATINO AMÉRICAINE DE FRANCE : 500 euros

L'Association Culturelle Latino Américaine de France (ACLAF) créée en 1998 à Clermont-Ferrand, a pour buts de promouvoir les cultures de l'Amérique latine (spectacles, conférences, expositions, etc) et d'accueillir les ressortissants de ces pays latino-américains pour faciliter leur intégration sur le territoire.
Elle compte une cinquantaine d'adhérents. Il n'existe pas de fédération nationale, mais on recense deux autres ACLAF en France (à Lyon et dans l'Allier).

Dans le cadre de l'année croisée France Colombie 2017, l'Association Culturelle Latino Américaine de France présente son projet « ACLAF – France COLOMBIE : deux visages d'amitié et de développement » pour lequel elle propose diverses animations telles que des concerts, films en France et en Colombie.

Afin de mener à bien ces actions, l'Association Culturelle Latino Américaine de France sollicite le soutien de la Ville pour l'organisation de son projet dont le budget de 16 000 euros correspond à l'ensemble des animations.

A ce jour, elle n'a pas d'autres co-financeurs. Une aide de 500 euros est proposée pour soutenir cette action.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 avril 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER